

Martigny, le 16 juin 2014

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Rallye de la création d'entreprise

Lundi 16 juin 2014 de 13h30 à 17h, ECCG de Martigny, 4 classes de deuxième année, soit 55 élèves participants dans le cadre du programme Apprendre à Entreprendre de l'unité Ecole et Economie.

L'Antenne Régions Valais romand, au service des collectivités publiques et des entreprises, organise un Rallye de la création d'entreprise par le biais d'un jeu de piste visant à mettre en situation, de façon ludique, la création d'entreprise par l'expérimentation des principaux services administratifs concernés (registre du commerce, caisse de compensation, port-franc, établissement bancaire, fiduciaire, agence de communication). Il s'agit de simuler l'aboutissement des projets développés durant l'année scolaire. Par la confrontation aux réalités économiques et législatives, le but est d'ancrer les notions théoriques apprises en poussant l'élève à se poser les bonnes questions, ainsi qu'à prendre conscience du choix de l'entrepreneuriat et des répercussions liées à la structure juridique.

Entreprendre, ça s'apprend ?

Pour développer un esprit d'entrepreneur, autant l'éveiller tôt. Pour ce faire, le programme Apprendre à Entreprendre de l'Unité Ecole et Economie intervient dans les collèges et les écoles de commerce du canton, auprès des classes de deuxième année. Couplé au programme Parties pratiques intégrées (PPI) dans les écoles de commerce, Apprendre à entreprendre offre aux jeunes étudiants l'opportunité de suivre des ateliers pratiques tout au long de l'année avec l'objectif de monter leur produit, voire leur entreprise. En outre, la démarche encourage le travail interdisciplinaire et la collaboration avec les milieux professionnels. La sensibilisation à l'économie en général et à l'économie valaisanne en particulier est également visée.

A l'école de commerce de Martigny, quatre classes participent à ce programme. Près de cinquante étudiants ont développé six projets d'entreprise. De l'élaboration d'un business modèle à la commercialisation de leur offre, ils sont initiés à travers le programme à toutes les étapes liées à la création d'une entreprise. Durant l'année, ils font progresser leur projet entrepreneurial en travaillant tour à tour dans les différentes fonctions de l'entreprise. Une demi-journée par semaine est consacrée à des cours théoriques et des ateliers pratiques, sur lesquels l'accent est désormais porté. Au terme de l'année scolaire, il s'agira de mettre en œuvre leur projet.

L'Antenne Régions Valais romand, quant à elle, anime des ateliers dans les écoles de commerce de Martigny et de Monthey. Des passerelles entre l'école et le monde du travail sont ainsi jetées. Au cours de ces ateliers, une évaluation des projets est réalisée, ainsi qu'un soutien à la rédaction du business plan.

Le Rallye de la création d'entreprise

6 groupes de 9 étudiants de l'ECCG de Martigny ont eu pour tâche cette après-midi la réalisation fictive de la création d'entreprise des 3 projets développés. Pour permettre la comparaison et la compréhension des conséquences du choix d'une structure juridique, ces projets ont pris la forme d'une raison individuelle et d'une Sàrl.

Le « Passeport de la création d'entreprise » a été remis, au démarrage du rallye, à tous les élèves. Ce document contient les règles du jeu, les notions de base dans les domaines du législatif et de l'économie ainsi que le fil rouge d'une création d'entreprise relevant des problématiques similaires aux projets développés.

Pour se diriger, une enveloppe renfermant une énigme à résoudre est confiée au départ du jeu, puis entre chaque site. La solution est indiquée dans le passeport. L'élève fait par la même occasion appel aux notions théoriques apprises durant l'année. Le passage dans les postes permet la correction de la réponse et complète les informations liées aux exigences administratives. Afin de valider l'étape, le service visité appose le tampon de son sigle sur la page prévue à cet effet.

Pour dynamiser le rallye, les indices donnés en début de parcours orientent les équipes sur un départ différent. 15 minutes sont consacrées pour l'expérimentation des postes. La durée du parcours est ainsi de 2h, déplacement inclus.

Le jeu est finalisé par un feed-back au sein des locaux de l'Antenne Régions Valais romand afin d'échanger autour des expériences vécues, de comparer les différents processus et de répondre aux dernières questions.

Pour féliciter les élèves, mais aussi pour leur laisser un document explicatif de la démarche, un exemplaire du nouveau guide pratique du créateur d'entreprise est distribué à chacun. L'équipe gagnante du rallye s'est vue récompensée par un prix. Ce prix consiste en la visite, le lendemain après-midi, des studios d'enregistrement de la radio régionale Rhône FM sous l'angle entrepreneurial. Au terme de la visite, les élèves seront tour à tour interviewés.

